

Appel à projet Activités Temps Libre (entre 15h45 - 17h30)
des écoles officielles primaires d'Anderlecht
Période 2020-2024

Formulaire d'introduction de projets

A remettre pour le : 21 août 2020

L' appel à projets vise à améliorer la qualité de l'offre d'accueil extrascolaire en soutenant l'organisation d'activités d'épanouissement et de développement du bien-être ou/et à caractère pédagogique pour les enfants des écoles primaires pendant l'année scolaire.

Ce formulaire permet de proposer une candidature pour prester des activités dans le cadre des « Activités Temps Libre » pendant l'année scolaire.

Il est important que vous remplissiez le formulaire de manière claire, concrète et précise. Veuillez à lire le Règlement de l'appel et les critères de sélection (le Règlement peut être téléchargé sur le site communal www.anderlecht.be)

Profil du candidat

NOM et Prénom de la personne (ou de la personne de contact de la structure) candidate :

Tél : E-mail :

Site internet :

NOM de la structure :

Statut : N° d'entreprise :

Adresse :

C.P :

Numéro de compte et intitulé : BE

Le candidat a-t-il déjà participé à des activités en partenariat avec la Commune d'Anderlecht ? Oui / Non

Avec d'autres Communes ? Oui / Non

Détail de ces activités (le cas échéant) :

Présentation des activités courantes du prestataire

Quelles sont les activités régulièrement proposées par le candidat ? (activités courantes, stages,...etc)

Détail des activités proposées

Quelles sont les activités que vous proposez dans le cadre de cet appel à projets ?

Quels sont les objectifs poursuivis (voir les thématiques reprises dans le Règlement) ?

Quels sont les besoins auxquels vous souhaitez répondre en menant ces activités ?

Quel est le public cible des activités proposées ?

Quels jours les activités peuvent-elles être menées entre 15h45 et 17h30 (hors congés scolaires) ? Le planning annuel sera établi en tenant compte des préférences de chaque prestataire et d'une répartition équitable des activités entre les écoles.

Lundi – mardi – jeudi – vendredi

Combien de séances de 45 minutes peut-on envisager d'organiser par jour ?

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
1 séance	1 séance	1 séance	1 séance
2 séances	2 séances	2 séances	2 séances

Pour combien d'enfants par groupe (groupes mixtes) ?

Avec combien d'animateur(s) par groupe ?

Pouvez-vous encadrer des enfants porteurs de handicap ? Oui - Non

Si oui, détaillez les activités et le(s) type(s) de handicap

Qui sont les animateurs qui souhaitent participer (NOM, Prénom et synthèse de leur parcours professionnel) ?

NOM	Prénom	Qualifications et/ou synthèse de leur parcours

Autres précisions :

Date :

NOM, Prénom et qualité du candidat suivis d'une signature :